



Pour adhérer au GAPLACE, de Janvier 2020 à Décembre 2020, et profiter ainsi de l'ensemble des actions commerciales proposées par notre association, merci de remplir le coupon ci-dessous et nous le retourner **avant le 15 décembre 2019** de préférence **par mail** et de procéder au paiement de la cotisation d'adhésion d'un montant de **100 € par virement bancaire :**

FR76 1470 6000 2873 9497 9647 409 - BIC : AGRIFRPP847

(ou par courrier avec votre chèque d'adhésion à l'adresse indiquée en tête de page)

Nom de l'entreprise

Nom du responsable

Adresse

.....

Adresse mail

N° de téléphone

Rappel de l'article 5 – CHAPITRE 1 des statuts de l'association, votés le 4 novembre 2016 :

« L'association se compose de membres adhérents qui peuvent être actifs ou d'honneur. (...)

Membre actif : être à jour de la cotisation et accepter le règlement intérieur. »

En signant ce bulletin d'adhésion, j'accepte le règlement intérieur du GAPLACE.

Date, signature et cachet de l'entreprise :